

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducation.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0011420

244 199

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 627 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : MR. AIT M'HAMED AIT AHMED

Date de naissance : 12-02-1964

Adresse : 104 ESSAÏD AMRÉZI MARDIKA TUD CHA

N° 61 CP 50

Tél. 05 22 22 53 27 Total des frais engagés 300 + 6833,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Confidentiel
Cabinet de Cardiologie
et d'Explorations Cardiovaskulaires
115, Avenue Oulad : 1er Etage Bureau N° 2
Boulevard Avenue Quartier des Hôpitaux
Tél. : 05 22 22 53 27 - Urg. : 06 61 23 56 56
INPE : 09 1034 13

20 OCT 2022

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : AIT M'HAMED KHADIDA Age: 57

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Cardiopathie ischémique + récente

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : AFA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : DEF-RCT

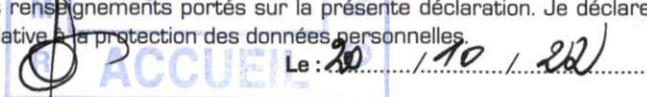
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

09 JAN 2023

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 880 Le : 20/10/2022

Signature de l'adhérent(e) :



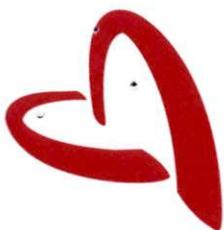
Dr BOUGTEB Hanane

Spécialiste en Pathologie
Cardio-Vasculaire

Diplômée de la Faculté
de Médecine Hassan II de Casablanca
DIU d'Échocardiographie
et d'épreuve d'effort
Université de Bordeaux Segalen 2

الدكتورة بولطحب حنان
أخصائية في أمراض القلب
والشرايين

خريجة كلية الطب بالدار البيضاء
حاصلة على دبلوم الشخص بالصدري
وفحص الجهد وإعادة التأهيل
القلب والأوعية بجامعة بوردو سينالين 2



Casablanca le

20 octobre 2022

Mme AIT M'HAMED KHADIJA

40500
x6
5680
x2
53100
x6
7900
x3
8900
x3

RÉGIME PEU SALÉ PAUVRE EN SUCRES ET EN GRAISSES

1/UPERIO 50mg

1 comprimé le matin et un demi comprimé le soir

2/ALDACTONE 50 MG 20 CPS

1/2 comprimé à 16heures

3/PRADAXA 110MG

1comprimé le matin un comprimé le soir

4/TAHOR 10MG

1comprimé le soir

5/CARDIX 25mg

1/2 comprimé le matin et 1/2 comprimé le soir

-----TRAITEMENT DE 3MOIS

BB

Stop anoual 40 1/2

623360

Docteur Hanane BOUGTEB
Cardiologue
et d'Explorations Cardiovasculaires
115, Anoual Office 1^{er} Etage Quartier des Hôpitaux
Boulevard Anoual 10th Etage Bureau N° 2
Tél.: 05 22 22 53 27 - GSM : 07 07 78 78 00 - E-mail : cabinet.dr.hananebougtreb@gmail.com
IPPE : 09 03 44 13

115، أنة أنوال أوفيس الطابق 1 الرقم 2 شارع أنوال هي المستشفيات الدار البيضاء

115, Anoual Office 1^{er} Etage Appt. N°2 Bd Anoual Quartier des Hôpitaux - Casablanca

Tél. : 05 22 22 53 27 - GSM : 07 07 78 78 00 - E-mail : cabinet.dr.hananebougtreb@gmail.com

Patente 36300382 - IF 15261205 - ICE 000149143000094

*** PHARMACIE ARAUCARIA ***

N° Pat. : 34836094 / R.C : 382716
I.F : 41707656 / ICE : 001640515000078
Tél : 0522361305

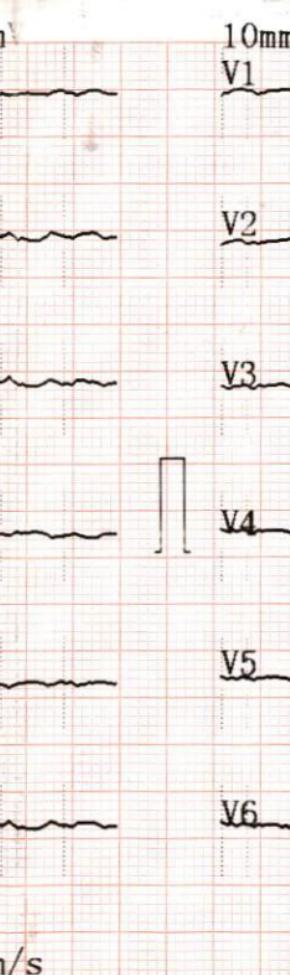
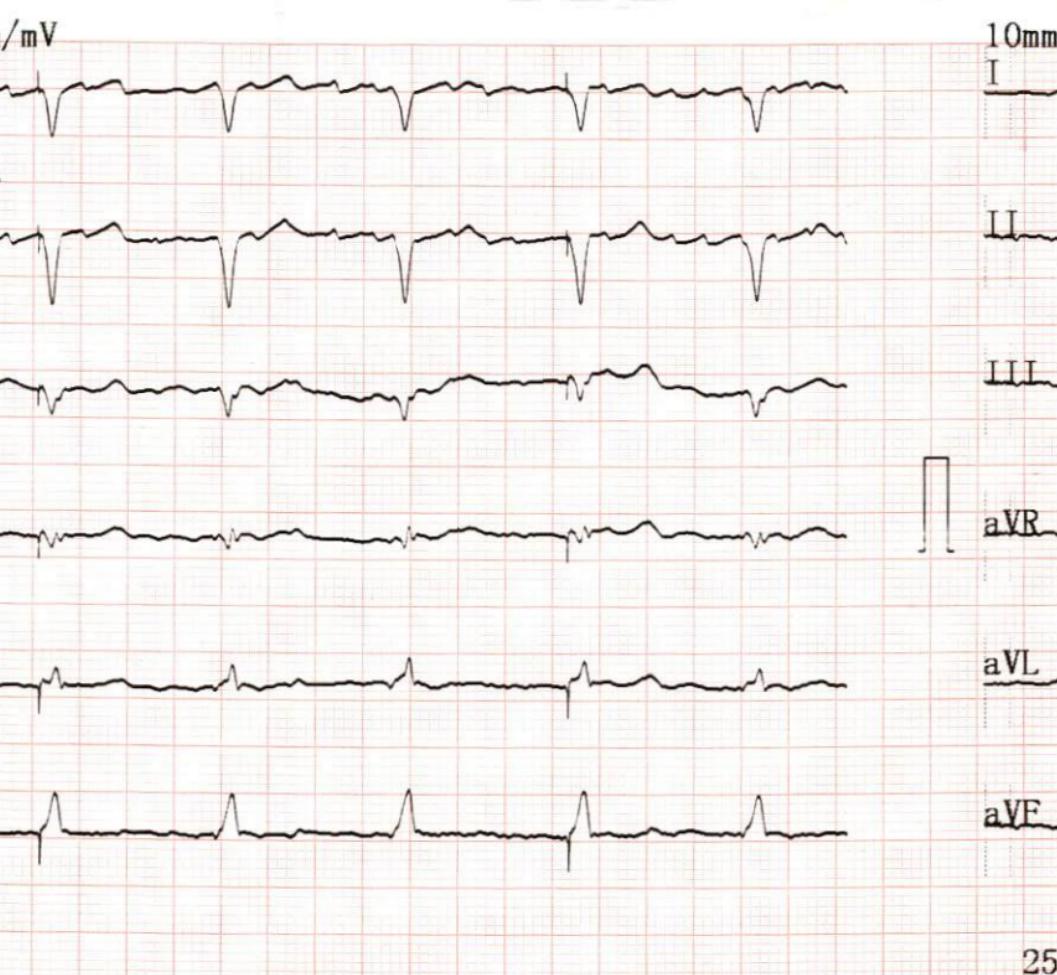
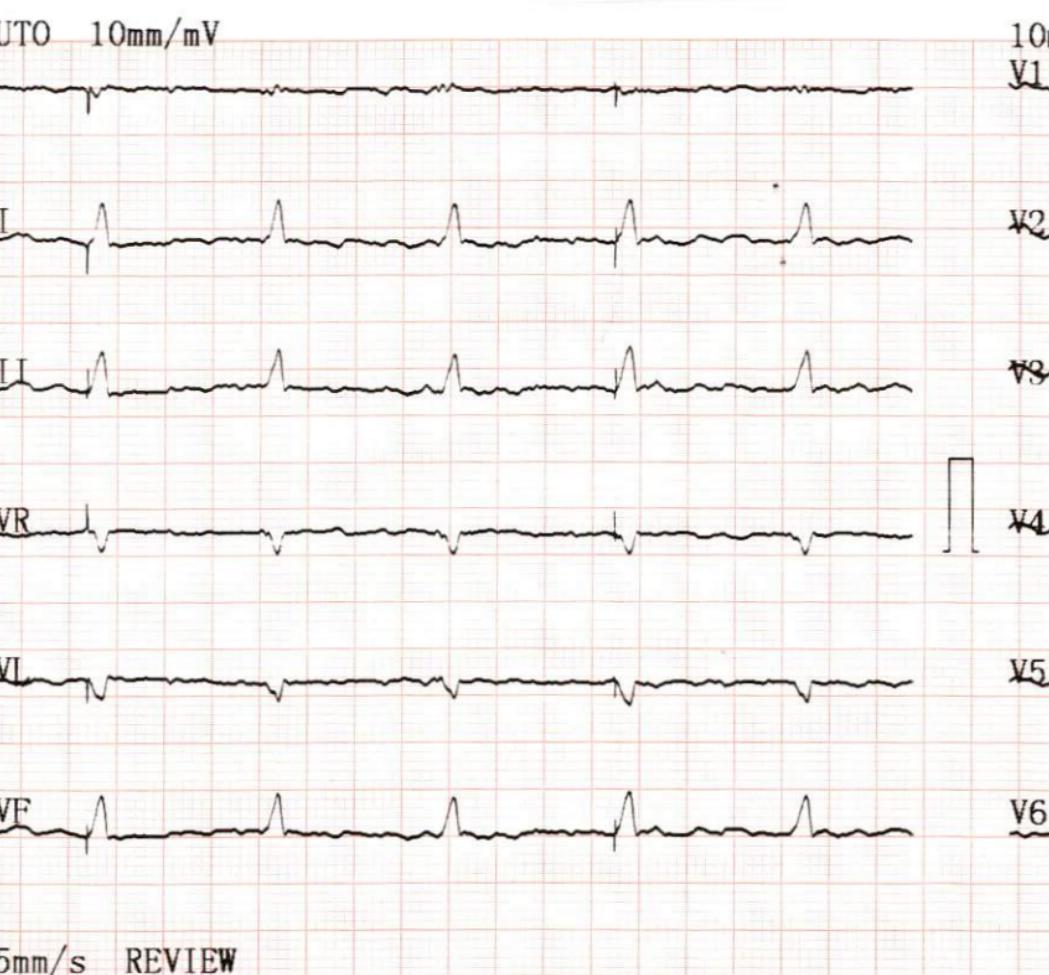
22/10/2022 10:45

Vente No 19151 BL No 2662 00 02
CLIENT : 0002 AIT M HAMED DR

6	UPERIO 50 / 28 CP	405.00
2	ALDACTONE 50MG B20 C	56.80
6	PRADAXA 110 MG / 30	531.00
3	TAHOR 10MG B28 CPS	79.00
3	CARDIX 25MG B28 CPRS	89.00

TOTAL VENTE :

6233.60



Cabinet Dr BOUGTEB Hanane
2022-10-20 10:49

ID:
Nom: AIT MHAMED KHADIJA Sexe: Femme Age: 77
Taille: 163 cm Poids: 73 kg SYS/DIA: / mmHg
FC [bpm]:
Intervalle PR [ms]: 331
Durée P [ms]: 109
Durée QRS [ms]: 79
Durée T [ms]: 274
QT/QTc [ms]: 403/232
Axe P/QRS/T [deg]: -115.6/114.2/-14.0
R(V5)/S(V1) [mV]: 0.27/0.41
R(V5)+S(V1) [mV]: 0.68

<<Conclusions>>
Type A;
Tens. basse QRS;
Dévia. ax. droite légère;

Le rapport doit être confirmé par un médecin

Dr BOUGTEB Hanane

Médecin _____